

L'ABBÉ BERNIER

Résistance vendéenne (1/3)

- *Curé de Saint-Laud • Du gallicanisme à l'ultramontanisme • La terreur du côté royaliste*
- *Un évêque tombé du Ciel • Une tentative de désertion chez les Blancs*

« IL NE FAUT PAS PARLER DE L'ABBÉ BERNIER ! » C'est le conseil que me prodigua un ami historien lorsque je lui fis part de mes recherches sur le personnage. Et cet avis était étayé sur une érudition éprouvée en la matière ! Car il faut le reconnaître, l'abbé Bernier ne fut certainement pas le plus édifiant des prêtres réfractaires dans ces temps troublés de la Révolution, et la trace qu'il laisse sur cette épopée héroïque est plutôt une ombre qu'un rayon de soleil. Mais il fut aussi un personnage de première importance, tant par le rôle décisif – pas toujours heureux comme nous le verrons – qu'il joua auprès des chefs vendéens, que par celui – capital – qui fut le sien dans la négociation du Concordat de 1801.

L'abbé Bernier – que l'histoire retiendra sous cette appellation malgré son élévation à l'épiscopat après le concordat de 1801 – eut surtout des détracteurs : *les royalistes pour ses trahisons, les républicains pour sa fourberie*, comme le dit un de ses biographes, Alfred Meyer.¹ Lequel résume ainsi le souvenir qu'il laissera :

Son habileté fut qualifiée d'astuce, son dévouement à ses amis regardé comme esprit d'intrigue, son zèle pour la religion fut taxé d'ambition et sa conduite dans bien des cas parut justifier les soupçons de ceux qui négociaient avec lui ou le jalouaient. Sa mort même n'apaisa pas ses adversaires, et le général Thiébauld mentionnant la fin de celui que l'on avait considéré comme le mauvais génie de Stofflet, le représente expirant dans le vomissement du sang dont il s'était gorgé. Seuls, son habileté, son talent, son immense pouvoir de séduction sont reconnus par tous.

Étienne-Alexandre-Jean-Baptiste-Marie fut baptisé à Daon le 1^{er} novembre 1762. Il était le fils d'Étienne Branchu dit Bernier, sacristain, et de Marie Deslauriers, modeste ouvrière qui tenait également une petite école. Il était doué d'un esprit vif : *On ne lui apprenait que la moitié des choses, il devinait le reste.*²

Ayant été repéré par son curé pour ses qualités intellectuelles, Étienne-Alexandre fit ses études au collège ecclésiastique de Château-Gontier puis au séminaire d'Angers, alors situé au Logis Barrault.

Le 12 juin 1786, il soutient sa thèse, laquelle est infectée d'idées gallicanes. Il reconnaît l'infailibilité de l'Église, mais déclare que l'autorité de celle-ci n'est pas universelle, et que ni elle ni le Souverain Pontife n'ont aucun droit direct ou indirect sur les souverains. Il soutient en outre l'erreur conciliariste, prétendant que l'autorité du Souverain Pontife

est inférieure à celle du Concile. Il reconnaît la primauté d'honneur et de juridiction du pape, mais n'admet son infailibilité que s'il est d'accord avec le sentiment général de l'Église, et nie que les évêques tiennent leur juridiction de lui. Toutes ces thèses lui auraient mérité d'être déclaré hérétique après le concile du Vatican. Mais sans doute ne les aurait-il plus tenues à ce moment-là...

Curé de Saint-Germain-en-Saint-Laud

Ordonné prêtre en 1786, il est nommé vicaire à Saint-Barthélemy-d'Anjou, puis en 1787 à l'église Saint-Michel-la-Palud (détruite au XIX^e siècle, elle se trouvait à proximité de l'abbatiale Saint-Aubin ; seul le presbytère demeure aujourd'hui au n° 16 de la rue du Musée). Dans le même temps, il est nommé professeur de philosophie à la faculté de théologie d'Angers puis est nommé curé de Saint-Germain-en-Saint-Laud le 25 février 1790. Cette église a elle aussi complètement disparu. Elle était sise Cours Saint-Laud, près de la gare, où ne subsiste aujourd'hui qu'une seule maison canoniale antérieure à la Révolution.

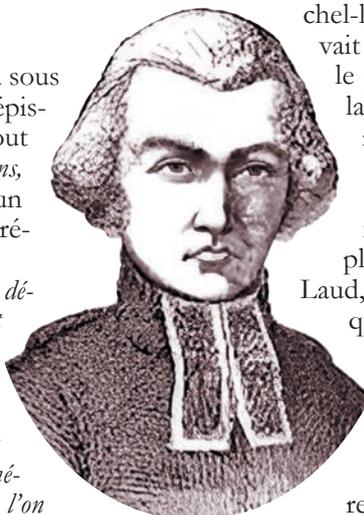
Dans ces temps où la fièvre révolutionnaire s'emparait des esprits, tous les évêques de France ne s'élevèrent pas en remparts contre les idées nouvelles. Ce fut malheureusement le cas de l'évêque d'Angers.

Mgr Michel de Couët du Vivier de Lorry, prélat libéral et « patriote », sera cité en modèle à tous les évêques de France par l'Assemblée nationale dans sa séance du 15 juin 1790. La Constitution civile du clergé avait décidé une nouvelle organisation de toutes les paroisses du royaume. Dans les grandes villes, on devait en conserver le moins possible. A Angers, Mgr l'évêque était consentant. Il réduisit ainsi à 5 les 16 paroisses que comptait la ville. Mais celle de Saint-Laud était conservée. L'abbé Bernier était donc maintenu dans ses fonctions.

Le 27 novembre 1790, l'Assemblée obligeait les curés et les vicaires à prêter un premier serment ainsi conçu :

Je jure de veiller avec soin sur les fidèles de la paroisse qui m'est confiée, d'être fidèle à la Nation, à la Loi et au Roi, et de maintenir de tout mon pouvoir la constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le Roi.

Comme la quasi-totalité du clergé de la ville, l'abbé Bernier refusa de signer. Il fut donc déclaré démissionnaire et les élections des 13 et 14 mars 1791 désignèrent l'intrus François-Yves Besnard, jusqu'alors curé de Nouans dans la Sarthe, pour le remplacer à la cure de Saint-Laud, au grand mécontentement des paroissiens qui envoyèrent en vain plusieurs pétitions à l'Assemblée constituante.



¹ Alfred Meyer, *L'abbé Bernier, apôtre de la Vendée, négociateur du concordat, évêque d'Orléans*, P.U.F., 1923. C'est principalement de cet ouvrage que cet article tire sa source.

² Le Bouvier-Desmortier, *Vie de Charette*.

Bernier facétieux

Avant de prendre possession de son siège, l'intrus Besnard voulut rendre une visite de courtoisie à son prédécesseur. L'abbé Bernier l'éconduisit alors sèchement, arguant qu'il s'étonnait de voir un docteur en théologie se soumettre à une loi impie, et prêter un serment qui lui faisait encourir l'excommunication !

On notera au passage le chemin parcouru par l'abbé Bernier depuis la soutenance de ses thèses gallicanes lors de son doctorat. Les épreuves rencontrées avaient suffi à mûrir sa doctrine, transformant le gallican qu'il était en ultramontain, et ce en l'espace de quatre ans.

Mais l'abbé Bernier ne s'arrêta pas là. Dans les jours qui précédaient la prise de fonction de son successeur illégitime, le 27 mars 1791, tout en menaçant des foudres de l'Église les paroissiens qui se rendraient à la messe du nouveau curé, il sut mettre les rieurs de son côté : il répandit autour de lui, d'un ton aussi malicieux que prophétique, que *le ciel ne permettrait point qu'un acte aussi irréligieux fut consommé, que les vases sacrés disparaîtraient, que les cloches ne pourraient sonner, et que les cierges refuseraient leur lumière.*

Le jour venu, on ne put sonner les cloches : les cordes avaient été remontées dans le clocher ; l'abbé Besnard, à la sacristie, ne parvint pas à revêtir les ornements : ils avaient été cousus par le milieu ; on ne parvint pas à allumer les cierges : les mèches étaient mouillées, et les vases sacrés étaient introuvables !

Cependant, la législation permettait encore aux prêtres non jureurs d'exercer leur ministère dans les chapelles des couvents et communautés, et d'administrer les sacrements à l'exception du baptême et de l'extrême-onction. C'est ce que fit librement l'abbé Bernier jusqu'au dimanche des Rameaux (17 avril 1791) où un incident resté célèbre se produisit...

Deux femmes et un chien postés à une fenêtre

Chaque année, la fête des Rameaux était l'occasion de processions solennelles, surtout à Saint-Laud où l'on arborait une relique de la Vraie Croix. Ces processions se rendaient dans des cimetières, et c'est à cette occasion que l'on déposait sur les tombes des branches de buis. Les curés intrus eurent soin de maintenir tous les usages antérieurs afin de ne laisser paraître extérieurement aucun changement dans la religion.

La procession menée par l'intrus passa, Cours Saint-Laud, devant la maison du chanoine Boumard. Or ses deux domestiques, curieuses de voir si la procession était nombreuse, s'étaient accoudées à leur fenêtre pour la voir passer, flanquées de leur petit chien. Un des assistants du sieur Besnard, le regard davantage attiré par les alentours que par la cérémonie, s'avisa de lancer une pierre sur le chien. Mais la pierre n'atteignit pas l'animal. Au lieu de cela, elle percuta le mur et repartit sur un des assistants à la procession. Aussitôt, celui-ci cria qu'on cherchait à l'assassiner, et l'indignation s'empara de tous les esprits. Besnard se plaignit

que l'on s'en était pris aux saintes cérémonies de l'Église ; les plaintes furent reçues et on donna des ordres pour interpellier les deux domestiques qu'on accusa d'avoir jeté la pierre, et on les mit en prison. Le bruit s'en répandit dans toute la ville, et les patriotes voulurent y voir une conspiration menée par l'abbé Bernier. Alors 300 hommes de la Garde nationale se portent dans les cloîtres de Saint-Laud.

Ils cherchent, outre l'abbé Bernier, M. Bâtard son vicaire, ainsi qu'un chantre de Saint-Laud, M. Gautreau. En vain. Ils vont alors dans toutes les maisons où ils soupçonnent de les trouver. Sans succès. Pendant ce temps, leurs domestiques se hâtent vers l'église des chanoines réguliers de Toussaint (l'actuel musée David d'Angers, rue Toussaint) où ils trouvent les intéressés venus y chanter Vêpres. Ces derniers sont tout étonnés en apprenant les nouvelles. Mais voilà, il faut se rendre à l'évidence : il faut se cacher... puis fuir Angers pour ne pas compromettre les personnes qui pourraient les cacher.

L'acte d'accusation des deux femmes – rendu le 21 avril au nom du *roi Louis, par la grâce de Dieu et par la loi constitutionnelle de l'État, roi des Français* – au lieu de ramener l'incident à de justes proportions, manifeste une imagination délirante : les domesti-

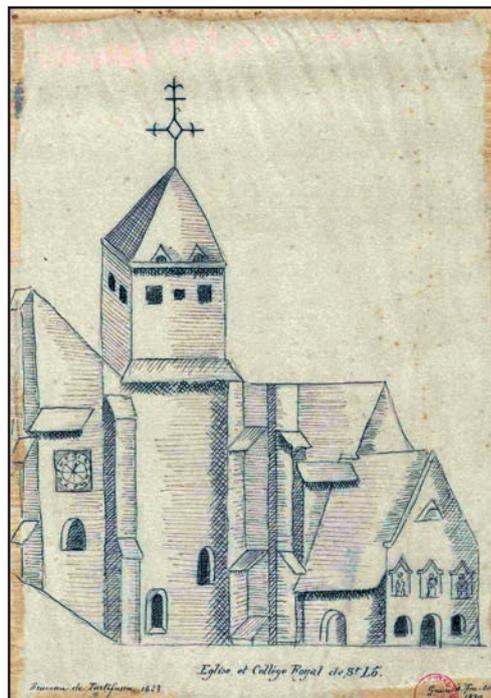
ques sont accusées de s'être livrées à des irrévérences envers la procession paroissiale de Saint-Laud, d'avoir craché sur les prêtres et les assistants, de leur avoir fait des grimaces et d'avoir tenu de force un chien sur leur fenêtre en lui croisant les pattes de devant en signe de dérision !

Les deux pauvres domestiques sont maltraitées en prison, puis condamnées au carcan un jour de marché, porteuses de l'inscription *Perturbatrices de cérémonies religieuses*, promenées dans la ville entre deux colonnes de gardes nationaux à cheval et à pied.

L'abbé Bernier n'avait pas attendu ces événements pour quitter la ville, travesti pour échapper à la surveillance de ses ennemis. A partir de ce moment, il vit probablement dans les faubourgs d'Angers, ne manquant pas de s'occuper utilement au service des âmes dans une région où la plupart des paroisses étaient vacantes en raison du nombre infime de prêtres jureurs.



Mgr de Couët du Vivier de Lorry



L'ancienne église Saint-Germain-en-Saint-Laud (Archives départementales de M. & L.)



Cour Saint-Laud : la dernière maison canoniale ayant survécu à la Révolution et aux destructions du XX^e siècle...

Pendant ce temps, la législation se durcit : le 29 novembre 1791, l'Assemblée suspend tout droit à une pension aux prêtres insermentés, et les déclare suspects et soumis à la surveillance des autorités. Le 1^{er} février 1792, le Directoire de Maine-et-Loire fait obligation à tous les prêtres insermentés de se rendre à Angers. Huit jours plus tard, ces derniers adressent à Louis XVI une supplique dans laquelle ils protestent contre les injustices qui leur sont faites. L'historien Jules Michelet attribue celle-ci à l'abbé Bernier. Rien n'y changera.

Le 22 août 1792, le costume ecclésiastique est prohibé, et les insermentés condamnés à la déportation.

La documentation historique concernant le parti catholique est beaucoup plus maigre que celle concernant le parti révolutionnaire. Aussi perdons-nous la trace de l'abbé Bernier au début des guerres de Vendée. Celui-ci réapparaît néanmoins le 26 mai 1793 lors de la création du *Conseil Supérieur* qu'il avait conçu avec d'Elbée et Marigny.

Bernier intransigeant

Ce conseil était composé de 12 membres dont il était la cheville ouvrière. *Sa facilité pour le travail, sa prodigieuse aptitude, sa rédaction aisée lui acquirent un ascendant marqué sur le Conseil vendéen. Il n'avait que deux mois d'exercice, et déjà son influence dirigeait tous les travaux*, commente Beauchamp.³ Des conseils secondaires furent créés dans toutes les communes pour prendre en charge la transmission des ordres et le recensement des hommes en état de servir. Il éditait également un bulletin imprimé répandu dans toute la Vendée et dont il était le principal rédacteur (mais dont malheureusement aucun exemplaire ne nous est resté).

Mais l'abbé Bernier fit cependant régner un esprit de terreur sur ce conseil : il publia un arrêté de proscription non seulement contre les autorités civiles et militaires républicaines, mais l'étendit même à leurs familles ; il voulut contraindre tous les républicains demeurés en Vendée à prêter un serment de fidélité au roi, mesure immorale qui devait forcer au parjure, mais le Conseil Supérieur put en suspendre l'exécution. Il ordonna également de souscrire au nom du Roi les assignats républicains, ce qui priva les insurgés des moyens de subsistance. L'abbé Bernier décida de plus l'emprisonnement de tous les républicains restés en Vendée, ainsi que leurs femmes et enfants. Il voulait faire de

même pour les calvinistes qui suivaient l'armée vendéenne, mais le Conseil se prononça contre son avis. On lui reprocha aussi son caractère : il n'admettait pas la contradiction. Son biographe conclut : *Ainsi, celui qui plus tard devait tenter la conciliation de tous avait commencé par figurer au nombre des violents et des impitoyables.*

Mais la fondation de ce Conseil Supérieur fut également une source de grande contrariété pour l'abbé Bernier. Alors qu'il en était la cheville ouvrière, qu'il en abattait l'essentiel du travail, il se trouva flanqué, dès sa création, de l'énigmatique Mgr Guillot de Folleville qui lui en vola la préséance.

Bernier berné

Celui-ci était apparu à Poitiers. Le 14 janvier 1793 – une semaine avant la mort du roi – la diligence de Paris dépose un jeune homme de 36 ans, revêtu de l'uniforme de la Garde nationale : Gabriel Guillot de Folleville. Il fréquente alors assidument la *Société des amis de la Liberté et de l'Égalité*, club révolutionnaire où il y déclare avoir été membre des Jacobins lorsqu'il était à Paris. Il se montre très actif dans ce cercle, et impressionne par sa culture, son éloquence et ses convictions révolutionnaires... Mais le citoyen Guillot reste introuvable la nuit. Il se rend en effet tous les soirs dans une toute autre société : la communauté des religieuses de Saint-Laurent qui regroupe des prêtres et des religieuses réfractaires ! Là, se révèle une identité bien différente : il est alors Mgr Guillot de Folleville, évêque *in partibus infidelium* d'Agra en Inde, Vicaire apostolique délégué par le Saint-Siège auprès des populations catholiques en proie à la politique anticléricale des nouvelles autorités françaises !

Mais en ce début de 1793 se produit le soulèvement de l'Ouest. Le 25 avril, le citoyen Guillot décide alors de s'engager dans l'armée pour aller combattre les Vendéens... à moins que ce ne soit pour fuir Poitiers où la guillotine, désormais installée à demeure, menaçait les traîtres à la Nation ? Arrivé sur le théâtre des opérations, il se fait porter pâle et va se réfugier dans une maison abandonnée. La bataille terminée, ce sont les vainqueurs vendéens qui ouvrent la porte de la mesure et le découvrent. Menacé d'être passé par les armes, il raconte aux chefs vendéens son incroyable histoire d'envoyé du pape Pie VI, engagé de force dans les armées de la République. On se méfie. On le laisse célébrer la messe, ce qu'il fait à la perfection. On envoie une mission se renseigner à Poitiers auprès des sœurs de Saint-Laurent. Elles confirment l'identité de l'évêque. Le citoyen Guillot redevient alors Mgr Guillot de Folleville et est accueilli avec enthousiasme par les Vendéens, réconfortés par la présence de cet évêque envoyé par Rome. C'est le premier signe d'un soutien du Saint-Siège à la cause de l'insurrection vendéenne. Et c'est tout naturellement qu'il intègre et préside le Conseil Supérieur, gouvernement provisoire des territoires restés fidèles à la monarchie, bénéficiant de la confiance de tous. Tous ? Sauf un : l'abbé Bernier. Celui-ci est tirillé entre d'une part ses doutes sur cet évêque, et d'autre part la ferveur dont ce dernier anime les Vendéens. Sans négliger sa jalousie ! Car l'évêque d'Agra lui vole la vedette. L'abbé Bernier n'a pas réussi à l'empêcher de prendre la présidence du Conseil Supérieur, et maintenant, lors de l'éphémère libération d'Angers au mois de juin 1793, c'est Mgr l'évêque d'Agra qui y fait son entrée à cheval, entouré de trente hommes épée à la main. L'abbé Bernier, pourtant curé légitime de Saint-Laud, ne daignera même

³ Beauchamp, *Histoire de la guerre de Vendée*, Paris 1820, t.1, p. 270.

pas y paraître... Il tente alors de faire passer une lettre au pape Pie VI par un émissaire anglais afin de s'assurer de l'authenticité de l'évêque.

A partir du mois de juillet, les déboires de l'armée vendéenne commencent, avec l'échec de Nantes et la blessure mortelle de Cathelineau. S'ensuit la triste « virée de Galerne » où les Vendéens – contre l'avis de Charette – tentent de rejoindre Granville où l'on espère des renforts britanniques. Harcelés par les armées républicaines, ils parviennent tout de même à Fougères. Là, l'abbé Bernier reçoit la réponse tant attendue de Rome :

“NOUS PRENONS SOIN DE VOUS AVERTIR QUE SI QUELQU'UN A OSÉ SE SERVIR DU TITRE D'ÉVÊQUE D'AGRA, CE TITRE N'EST POSSÉDÉ PAR PERSONNE. QUE TOUS SE DÉTOURNENT DE LUI, ET L'ÉVITENT COMME UN USURPATEUR DONT LES ACTES SONT SACRILÈGES ET INFECTÉS DE LA TACHE DE NULLITÉ.”

Les chefs vendéens sont déconcertés. Que faire de ce faux évêque devenu très populaire au sein des troupes ? Pour les uns, il mérite la mort. Pour d'autres, à la suite de l'abbé Bernier, il convient d'être pragmatique : la condamnation publique du faux évêque démoraliserait une armée déjà très fragilisée par les déconvenues militaires. En outre, elle discréditerait les chefs vendéens qui n'ont pas eu le discernement qu'on aurait été en droit d'attendre d'eux. Pourquoi ne pas attendre d'arriver à Granville pour se débarrasser de l'imposteur en toute discrétion ? Et bien évidemment, on ne met pas l'intéressé au courant de la découverte de la supercherie...

Les Vendéens sont alors délogés de Fougères et se dirigent vers Dol. Le faux évêque d'Agra tente d'empêcher une entrée dans la ville. On discute. Finalement, on y entrera, mais la nuit. Ce que faisant, un habitant s'exclame en le voyant : « Ah ! Monsieur le curé, vous ici ! ». Pris de panique, Guillot s'enfuit en courant. L'abbé Bernier lui emboîte le pas et le découvre en larmes sur un prie-Dieu dans la cathédrale. C'est là qu'il dévoile son secret : alors curé ici-même à Dol-de-Bretagne, il n'avait pas eu le courage de refuser le serment constitutionnel. La population l'avait pris

en grippe, et il avait dû s'enfuir à Paris, où il était devenu un actif Jacobin, puis avait été envoyé à Poitiers comme agent de renseignement.

Après cela, les Vendéens sont laminés. Guillot tente de rejoindre l'Anjou où il est capturé par les Bleus. Devant le tribunal, il confesse avec vigueur sa foi républicaine, il est un fervent soutien de la Révolution, il a des amis à Paris et à Poitiers qui pourront l'attester... Mais soudain, peut-être atteint de schizophrénie, il devient hésitant. Avant d'être jacobin, il était tout de même prêtre, et il l'est toujours... Alors sa voix s'éclaire, et il proclame solennellement :

“Mentir à ma conscience est un crime de plus. Je vais parler le langage de la raison. Je me dénonce moi-même. Je connais la loi. La mort m'attend mais je la subirai avec courage. Citoyens, JE SUIS L'ÉVÊQUE D'AGRA !”

La sentence tombe. Le 5 janvier 1794, c'est en évêque qu'il se présente au pied de l'échafaud à Angers. Au moment où le couperet tombe, sait-il qui il est réellement ? Un prêtre, un révolutionnaire, un évêque ? Une chose ne peut cependant être mise en doute : à cet instant, il avait perdu la tête !

Bernier déserteur

Pendant ce temps, l'armée vendéenne, bien que sévèrement amenuisée, s'était approchée des côtes de la Manche. A une date que nous ignorons, la nuit venue, une colonne d'hommes et de quelques femmes avançait silencieusement en direction du bord de mer où un bateau les attendait. Ce qu'apprenant, Stofflet envoya cinquante hommes à leur poursuite afin de les ramener. Les déserteurs comparurent, au nombre desquels étaient le prince de Talmont, Beauvollier, Solérac, d'Autichamp... et Monsieur l'abbé Bernier ! Talmont fut accusé d'avoir offert 200 Louis d'or et 2 chevaux à un pêcheur pour les conduire à Jersey.

Dans les jours qui suivent, les hommes perdent confiance, l'armée se disloque. Mais tous sont arrêtés devant Pontorson par 10 000 républicains. L'abbé Bernier harangue les soldats et les ramène à l'obéissance. On pousse l'attaque dans la nuit du 18 novembre, et on parvient à se frayer un chemin pour rejoindre le bocage. Talmont et Bernier se font pardonner leur passagère défaillance à force de zèle apostolique et d'intrépide courage.⁴

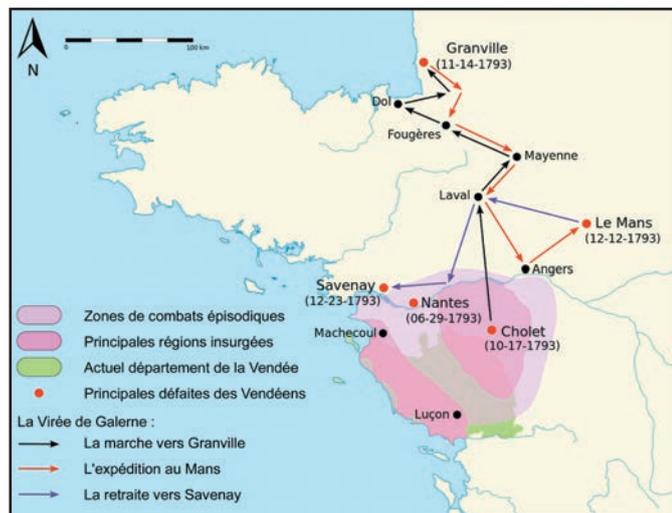
La plus grande partie de ce qui restait de l'Armée catholique et royale, soit environ 4000 Vendéens, périt en décembre 1793 dans l'horrible massacre de Savenay, sans avoir pu franchir la Loire.

L'abbé Bernier, quant à lui, parviendra à s'échapper, sera recueilli dans des familles, avant de parvenir à franchir la Loire et une nouvelle étape de son tumultueux destin au mois d'avril 1794. (*A suivre*).

Jean de Jacquelot



Pie VI



La « Virée de Galerne »

⁴ Edmond Stofflet, *Stofflet et la Vendée*, p. 142-143.